

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
VERSAILLES
8 A, Avenue CHARLES DE GAULLE -
SECRETARIAT DU MINISTERE PUBLIC
78170 LA CELLE SAINT CLOUD

CSS AFM

L'Officier du Ministère Public

à

MAITRE YOHAN DEHAN
174 RUE DE COURCELLES
75017 PARIS

Références à rappeler :

Rédacteur :

Maître,

j'accuse réception de votre courrier

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **000256** CIRCULATION DE VEHICULE EN SENS INTERDIT ART.R.412-28 AL.1, ART.R.411-25
AL.1,AL.3 C.ROUTE. ART.R.412-28 C.ROUTE.

Infraction(s) relevée(s) à

par procès verbal n°
véhicule(s) immatriculé(s) :

dressé par

en date du
avec le(s)

A cet égard, je vous informe que les éléments portés à la connaissance de l'Officier du Ministère Public
permettent le classement sans suite de cette contravention.

Le dossier de votre client est définitivement clos au sein de notre service.

Un avis d'annulation de la majoration a été envoyé à la trésorerie Yvelines amendes de Guyancourt.

Si la somme majorée a déjà été encaissée, elle lui sera remboursée dans un délai de trois mois. Dans le cas contraire, je vous invite à prendre attache auprès de la Trésorerie Yvelines Amendes de Guyancourt par mail à t078065@dgfip.finances.gouv.fr

Je vous prie de croire, Maître, en l'expression de ma considération distinguée.

Fait à LA CELLE SAINT CLOUD,
le 20/06/2025

